



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DE LA 67^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ORDRE DES DIÉTÉTISTES-NUTRITIONNISTES DU QUÉBEC
TENUE LE 15 SEPTEMBRE 2023 EN WEBDIFFUSION**

9.2 Approbation de la rémunération de la présidence

Le conseil d'administration, sur recommandation du comité d'audit et du comité de gouvernance et d'éthique, propose la résolution suivante :

ACTUALISER la rémunération de 6 % pour la présidence pour l'exercice du 1er avril 2024 au 31 mars 2025, de la façon suivante :

1^{er} mandat	Du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024	Du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025
Allocation de base	126 000 \$	133 560 \$
Autres avantages	5 000 \$	5 000 \$
Rémunération totale	131 000 \$	138 560 \$

AGA-20230915-9.2

Le vote a lieu et la proposition est adoptée à la majorité.

Signé à Montréal le 31 juillet 2024

Josée De La Durantaye, FCPA, MBA, ASC
Directrice générale et secrétaire de l'Ordre